



PAR COURRIER

Montréal, le 12 juin 2019

Direction du Secrétariat corporatif

OBJET : Demande d'accès à l'information
N/D : 6122.05.682

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès du 13 mai 2019.

En ce qui concerne les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration pour l'année 2018, nous vous avons donné accès avec notre lettre du 12 septembre 2018 aux documents que nous détenons en date du 13 août 2018.

En ce qui concerne les procès-verbaux pour la période postérieure à votre dernière demande, nous vous donnons accès aux procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration de Loto-Québec pour la période du 14 août 2018 au 13 mai 2019, lesquels ont été élagués conformément aux articles 21, 22, 23, 24, 27, 35, 37, 38, 39, 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine
Directeur du secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec

/mjm

MÉMOIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOTO-QUÉBEC TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE LOTO-QUÉBEC À MONTRÉAL, LE MERCREDI 30 MAI 2018, À 13 H 30.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTS :

Présidente du conseil	M ^{me} Hélène F. Fortin, FCPA, FCA
Administrateurs	M ^e Lynne Roiter, présidente et chef de la direction M. Alain Albert M. Donald Bastien M ^{me} Marie Côté M. Hugo Delorme M ^{me} Dominique Gauthier M ^e Nathalie Goodwin (par téléphone)

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : M^e Marie-Christine Tremblay, secrétaire générale et vice-présidente à la direction juridique
M^e Daniel Collette, directeur du secrétariat corporatif

Se sont joints à la réunion : M^{me} Isabelle Jean, présidente des opérations loteries et vice-présidente aux affaires publiques (items 18-0045 à 18-0047)
M^{me} Johanne Rock, vice-présidente corporative aux finances et à l'administration (items 18-0045 à 18-0047)
M. Kevin Taylor, président des opérations, SCQ (items 18-0045 à 18-0047)
M. François Tremblay, président des opérations, SEJQ (items 18-0045 à 18-0047)
M. Michel Gasse, vice-président corporatif à l'immobilier (item 18-0047)

M^{me} Hélène F. Fortin préside l'assemblée et M^e Marie-Christine Tremblay agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant établi, la présidente, M^{me} Hélène F. Fortin, déclare l'assemblée ouverte.

18-0028
 Décision

ORDRE DU JOUR

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé.

Adopté

18-0029
 Décision

MÉMOIRES DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE DU 19 AVRIL 2018

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'adopter les mémoires des délibérations de l'assemblée du 19 avril 2018 tels que déposés.

Adopté

18-0031
 Décision

RECOMMANDATIONS DE MISES EN MARCHÉ ET POLITIQUES DE JEU

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'approuver les recommandations de mises en marché et les politiques de jeu des loteries énumérées ci-dessous et décrites aux documents numéros 5A à 5N déposés devant la présente assemblée :

Loteries

- Richesses des fêtes (SLI) – (7-8017)
- Super Joker Slingo (7-8026)
- Multiplicateur mystère (7-8027)
- Duo (7-8028)
- Mots cachés – Édition des fêtes (7-8030)
- Boîte de bingo (7-8054)
- Jeu de mots (7-8401 et 7-9401)
- 7 chanceux (7-8302)
- Bye bye boss (20-8001)
- Célébration 2019 (20-8002)
- Billets à gratter en ligne (7 chanceux, Jeu de mots, Mots cachés, Scrabble, Bingo)
- Calendrier de l'avent (7-8033)
- Étiquettes-cadeaux (7-8053)

SEJQ

- Projet pilote Bingo +

Adopté

18-0035
Décision

**DÉFINITION DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ POUR LE DÉCLENCHEMENT
DU PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION INCITATIVE**

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

sur recommandation du comité d'audit, d'établir le résultat net réel consolidé avant boni pour l'exercice 2017-2018 à 1 351 026 000 \$; et, sur recommandation du comité d'audit, d'autoriser le versement des bonis pour l'exercice financier 2017-2018.

Adopté

18-0036
Décision

RÉSULTATS DE LA RÉMUNÉRATION INCITATIVE POUR 2017-2018

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

sur recommandation du comité de ressources humaines, d'approuver les résultats du régime d'intéressement 2017-2018, tels qu'énoncés au document numéro 9A déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0037
Décision

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LOTO-QUÉBEC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU :**

sur recommandation du comité d'audit, d'approuver les états financiers consolidés de Loto-Québec vérifiés pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et d'autoriser madame Hélène F. Fortin et madame Lynne Roiter, toutes les deux membres du conseil d'administration de la Société, à signer ces états financiers.

Adopté

18-0038
Décision

RAPPORT ANNUEL

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU :**

d'approuver le rapport annuel 2018 tel que plus amplement décrit au document numéro 7 déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0040
Décision

MODALITÉS D'APPLICATION DE LA RÉMUNÉRATION INCITATIVE POUR 2018-2019

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU :**

sur recommandation du comité des ressources humaines, d'approuver les modalités d'application de la rémunération incitative pour 2018-2019, telles qu'énoncées au document numéro 9B déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0041
Décision

CHARTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

sur recommandation du comité des ressources humaines, de n'apporter aucune modification à la charte du comité des ressources humaines, telle que plus amplement décrite au document numéro 9C déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0043
Décision

CHARTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

de n'apporter aucune modification à la charte du conseil d'administration, telle que plus amplement décrite au document numéro 12 déposé devant la présente assemblée.

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

FAIT À MONTRÉAL, ce ___^e jour du mois de _____ 2018.

Hélène F. Fortin, présidente

Marie-Christine Tremblay, secrétaire de l'assemblée

MÉMOIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOTO-QUÉBEC TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE LOTO-QUÉBEC À MONTRÉAL, LE VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018, À 13 H.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTS :

Présidente du conseil	M ^{me} Hélène F. Fortin, FCPA, FCA
Administrateurs	M ^e Lynne Roiter, présidente et chef de la direction M. Alain Albert M. Donald Bastien M ^{me} Marie Côté M. Hugo Delorme M ^{me} Dominique Gauthier M ^e Nathalie Goodwin (par téléphone) M ^e Anie Perrault

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : M^e Marie-Christine Tremblay, secrétaire générale et vice-présidente à la direction juridique

Se sont joints à la réunion :

M^{me} Isabelle Jean, présidente des opérations loteries et vice-présidente aux affaires publiques (items 18-0066 à 18-0070)
M^{me} Guylaine Rioux, vice-présidente au jeu responsable, aux communications et à l'engagement sociétal (items 18-0066 à 18-0070)
M^{me} Johanne Rock, vice-présidente corporative aux finances et à l'administration (items 18-0066 à 18-0070)
M. Kevin Taylor, président des opérations, SCQ (items 18-0066 à 18-0070)
M. François Tremblay, président des opérations, SEJQ (items 18-0066 à 18-0070)
M. Michel Gasse, vice-président corporatif à l'immobilier (items 18-0066 et 18-0067)

M^{me} Hélène F. Fortin préside l'assemblée et M^e Marie-Christine Tremblay agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant établi, la présidente, M^{me} Hélène F. Fortin, déclare l'assemblée ouverte.

18-0054

Décision

ORDRE DU JOUR

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté

18-0055

Décision

MÉMOIRES DES DÉLIBÉRATIONS DES ASSEMBLÉES DES 28 MAI, 30 MAI ET 18 JUILLET 2018

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'adopter les mémoires des délibérations des assemblées des 28 mai, 30 mai et 18 juillet 2018 tels que rédigés.

Adopté

18-0057

Décision

RECOMMANDATIONS DE MISES EN MARCHÉ ET POLITIQUES DE JEU

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'approuver les recommandations de mises en marché et les politiques de jeu des loteries énumérées ci-dessous et décrites aux documents numéros 5A à 5M déposés devant la présente assemblée :

Loteries

- Boggle (7-8034)
- The Price is Right (7-8035)
- Black jack (7-8038)
- Fiesta (7-8039)
- Bingo (7-8202)
- Mots cachés Carnaval (7-8502)
- Gagnant à vie, édition spéciale (20-8003)
- Force 5 (7-8058)
- 10X l'argent et 20X l'argent (7-8041 et 7-8042)
- Modifications au Lotto Max (jeu sur terminal)
- 1 000 \$ fous (SLI) (7-8052)
- Avec amour (7-8040)
- Animo (7-8043)

Adopté

18-0058
 Décision

ATTESTATION DE LA COMPOSITION DU GROUPE ET DU CONTRÔLE DE LA PERSONNE MORALE MÈRE SUR SES FILIALES

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** que la *Société des loteries du Québec* atteste par la présente :

- qu'elle n'est pas elle-même une filiale;
- qu'elle contrôle les filiales mentionnées ci-dessous en détenant des actions avec droit de vote selon le pourcentage suivant :
 - *Société des casinos du Québec inc.* – 100 %
 - *Société des établissements de jeux du Québec* – 100 %
- qu'elle contrôle la filiale ci-dessous en détenant le pourcentage des voix suivant :
 - *Technologies Nter, s.e.c.* – 100 %
- que ces filiales représentent la composition complète du groupe formé par elle et ses filiales employeurs au Québec, le tout tel que décrit au document numéro 6 déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0059
 Décision

POLITIQUE OPÉRATIONNELLE OPE-12 : « LA COMMERCIALISATION ET LA PROMOTION DES PRODUITS DE LOTO-QUÉBEC »

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

d'approuver les modifications à la politique opérationnelle OPE-12 : « La commercialisation et la promotion des produits de Loto-Québec », le tout tel que décrit au document numéro 7A déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0060
Décision

POLITIQUE OPÉRATIONNELLE OPE-14 : « LES NORMES DE SÉLECTION DES ENTREPRENEURS EN COMMERCIALISATION »

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

d'approuver les modifications à la politique opérationnelle OPE-14 : « Les normes de sélection des entrepreneurs en commercialisation », le tout tel que décrit au document numéro 7B déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0064
Décision

**ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS AU
25 JUIN 2018**

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité d'audit, d'approuver les états financiers intérimaires consolidés trimestriels de la période terminée le 25 juin 2018, tels que décrits au document numéro 10 déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0066
Décision

TRAVAUX REQUIS POUR MAINTENIR L'ACTIF : SIÈGE SOCIAL

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

d'approuver la réalisation des travaux requis au siège social pour assurer le maintien de l'actif, le tout tel que décrit au document numéro 15A déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0067
Décision

TRAVAUX REQUIS POUR MAINTENIR L'ACTIF : HILTON LAC-LEAMY

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

d'approuver la réalisation des travaux requis au Hilton Lac-Leamy pour assurer le maintien de l'actif, le tout tel que décrit au document numéro 15B déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0068

Décision

CONTRAT POUR LA FOURNITURE SUR DEMANDE DE JEUX SUR INTERNET – IGT CANADA SOLUTIONS ULC (IGT)

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU :**

d'approuver la conclusion d'un contrat de gré à gré avec IGT d'une durée de trois ans avec deux options de prolongation de douze mois chacune, tel que plus amplement décrit au document numéro 16 déposé devant la présente assemblée.

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

FAIT À MONTRÉAL, ce ___^e jour du mois de _____ 2018.

Hélène F. Fortin, présidente

Marie-Christine Tremblay, secrétaire de l'assemblée

MÉMOIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOTO-QUÉBEC TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE LOTO-QUÉBEC À MONTRÉAL, LE JEUDI 25 OCTOBRE 2018, À 13 H.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTS :

Présidente du conseil	M ^{me} Hélène F. Fortin, FCPA, FCA
Administrateurs	M ^e Lynne Roiter, présidente et chef de la direction M. Alain Albert M. Donald Bastien M ^{me} Marie Côté M. Hugo Delorme M ^{me} Dominique Gauthier M ^e Nathalie Goodwin (par téléphone) M ^e Anie Perrault

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES :

	M ^e Marie-Christine Tremblay, secrétaire générale et vice-présidente à la direction juridique
<i>Se sont joints à la réunion :</i>	M ^{me} Isabelle Jean, présidente des opérations loteries et vice-présidente aux affaires publiques (items 18-0089 à 18-0092) M ^{me} Guylaine Rioux, vice-présidente au jeu responsable, aux communications et à l'engagement sociétal (items 18-0089 à 18-0092) M ^{me} Johanne Rock, vice-présidente corporative aux finances et à l'administration (items 18-0089 à 18-0092) M. Kevin Taylor, président des opérations, SCQ (items 18-0089 à 18-0092) M. François Tremblay, président des opérations, SEJQ (items 18-0089 à 18-0092) M. Denis Daly, vice-président corporatif aux technologies de l'information (items 18-0089 et 18-0090) M. Anton Stiglic, directeur principal de la sécurité de l'information, conformité des jeux et gouvernance TI (items 18-0089 et 18-0090) M. Marc Cardinal, Gartner (items 18-0089 et 18-0090) MM. David Allaman et Cedric Combey, LinkBynet (items 18-0089 et 18-0090) M. Bruno Marcil, directeur corporatif de l'audit interne et de la gestion des risques (items 18-0089 et 18-0090) M. Perez Bayard, auditeur interne (items 18-0089 et 18-0090)

M^{me} Hélène F. Fortin préside l'assemblée et M^e Marie-Christine Tremblay agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant établi, la présidente, M^{me} Hélène F. Fortin, déclare l'assemblée ouverte.

18-0077
Décision

ORDRE DU JOUR

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté

18-0078
Décision

MÉMOIRES DES DÉLIBÉRATIONS DES ASSEMBLÉES DES 7 ET 21 SEPTEMBRE 2018

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'adopter les mémoires des délibérations des assemblées des 7 et 21 septembre 2018, tels que rédigés.

Adopté

18-0080
Décision

RECOMMANDATIONS DE MISES EN MARCHÉ ET POLITIQUES DE JEU

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'approuver les recommandations de mises en marché et les politiques de jeu des loteries énumérées ci-dessous et décrites aux documents numéros 5A à 5E déposés devant la présente assemblée :

Loteries

- Puissance X (7-8045)
- 500 K\$ (SLI) (7-9002)
- Addenda – Boîte de bingo (7-8054)
- Modifications au Québec Max (jeu sur terminal)

Casinos

- Mise additionnelle DRAGON BONUS™ (Baccara)

Adopté

18-0083

Décision

**ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS AU
24 SEPTEMBRE 2018**

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

sur recommandation du comité d'audit, d'approuver les états financiers intérimaires consolidés trimestriels de la période terminée le 24 septembre 2018, tels que décrits au document numéro 8 déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0085

Décision

PROGRAMME D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, de n'apporter aucune modification au *Programme d'accueil des nouveaux administrateurs*, tel que décrit au document numéro 10A déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0086
Décision

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LOTO-QUÉBEC ET SES FILIALES

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU :**

sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, d'approuver les modifications au *Code d'éthique et de déontologie des employés de Loto-Québec et de ses filiales*, le tout tel que décrit au document numéro 10B déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0087
Décision

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS DE LOTO-QUÉBEC ET SES FILIALES

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU :**

sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, d'approuver les mêmes modifications au *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de Loto-Québec et de ses filiales* que celles apportées au *Code d'éthique et de déontologie des employés de Loto-Québec et ses filiales*.

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

FAIT À MONTRÉAL, ce ___^e jour du mois de _____ 2018.

Hélène F. Fortin, présidente

Marie-Christine Tremblay, secrétaire de l'assemblée

MÉMOIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOTO-QUÉBEC TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE LOTO-QUÉBEC À MONTRÉAL, LE MARDI 11 DÉCEMBRE 2018, À 13 H.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTS :

Présidente du conseil	M ^{me} Hélène F. Fortin, FCPA, FCA
Administrateurs	M ^e Lynne Roiter, présidente et chef de la direction M. Alain Albert M. Donald Bastien M ^{me} Marie Côté M. Hugo Delorme M ^{me} Dominique Gauthier M ^e Nathalie Goodwin (par téléphone) M ^e Anie Perrault

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : M^e Marie-Christine Tremblay, secrétaire générale et vice-présidente à la direction juridique

Se sont joints à la réunion :

M^{me} Isabelle Jean, présidente des opérations loteries et vice-présidente aux affaires publiques (items 18-0101 à 18-0103)
M^{me} Nathalie Rajotte, directrice corporative de la stratégie, de l'innovation et de l'intelligence d'affaires (items 18-0101 à 18-0103)
M^{me} Guylaine Rioux, vice-présidente au jeu responsable, aux communications et à l'engagement sociétal (items 18-0101 à 18-0103)
M^{me} Johanne Rock, vice-présidente corporative aux finances et à l'administration (items 18-0101 à 18-0103)
M. Kevin Taylor, président des opérations, SCQ (items 18-0101 à 18-0103)
M. François Tremblay, président des opérations, SEJQ (items 18-0101 à 18-0103)
M^{me} Jacinthe Brodeur, directrice, projets performance, SCQ (item 18-0101)
M^{me} Véronique Dumas, directrice, publicité et marketing interactif, SCQ (item 18-0101)
M. Stéphane Duquette, directeur, finances et contrôle, SCQ (item 18-0101)
M. Charles Major, directeur, gestion et développement de produits & intelligence analytique, SCQ (item 18-0101)
M. Luc Morin, directeur général, Casino de Montréal (item 18-0101)
M. François-Patrick Allard, directeur général, marketing et jeux collectifs, SEJQ (item 18-0102)
M. Stéphane Fraser, directeur du contrôle, des finances et de l'administration, SEJQ (item 18-0102)
M^{me} Stéphanie Guertin, directrice des opérations commerciales, SEJQ (item 18-0102)

M^{me} Hélène F. Fortin préside l'assemblée et M^e Marie-Christine Tremblay agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant établi, la présidente, M^{me} Hélène F. Fortin, déclare l'assemblée ouverte.

18-0096

Décision

ORDRE DU JOUR

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement

RÉSOLU :

d'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté

18-0097

Décision

MÉMOIRES DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE DU 25 OCTOBRE 2018

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement

RÉSOLU :

d'adopter les mémoires des délibérations de l'assemblée du 25 octobre 2018, tels que rédigés.

Adopté

18-0099

Décision

RECOMMANDATIONS DE MISES EN MARCHÉ ET POLITIQUES DE JEU

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement

RÉSOLU :

d'approuver les recommandations de mises en marché et les politiques de jeu des loteries énumérées ci-dessous et décrites aux documents numéros 5A à 5G déposés devant la présente assemblée :

Loteries

- Tatouage (7-8046)
- Super (7-8059)

- Pause vacances (7-9003)
- 1 million \$ royal (SLI) (7-9004)
- À la piscine (7-9008)
- Poker des Caraïbes (7-9009)
- Go-Van (7-9045)

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

FAIT À MONTRÉAL, ce ___^e jour du mois de _____ 2019.

Hélène F. Fortin, présidente

Marie-Christine Tremblay, secrétaire de l'assemblée

MÉMOIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOTO-QUÉBEC TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE LOTO-QUÉBEC À MONTRÉAL, LE MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018, À 12 H 15.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTS :

Présidente du conseil	M ^{me} Hélène F. Fortin, FCPA, FCA
Administrateurs	M ^e Lynne Roiter, présidente et chef de la direction M. Alain Albert M. Donald Bastien M ^{me} Marie Côté M. Hugo Delorme M ^{me} Dominique Gauthier M ^e Nathalie Goodwin M ^e Anie Perrault

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : M^e Marie-Christine Tremblay, secrétaire générale et vice-présidente à la direction juridique

Se sont joints à la réunion :

M^{me} Isabelle Jean, présidente des opérations loteries et vice-présidente aux affaires publiques (items 18-0119 à 18-0122)
M^{me} Nathalie Rajotte, directrice corporative de la stratégie, de l'innovation et de l'intelligence d'affaires (items 18-0119 à 18-0122)
M^{me} Guylaine Rioux, vice-présidente au jeu responsable, aux communications et à l'engagement sociétal (items 18-0119 à 18-0122)
M^{me} Johanne Rock, vice-présidente corporative aux finances et à l'administration (items 18-0119 à 18-0122)
M. Kevin Taylor, président des opérations, SCQ (items 18-0119 à 18-0122)
M. François Tremblay, président des opérations, SEJQ (items 18-0119 à 18-0122)
M^{me} Marie-Claudette Lalonde, directrice de la stratégie et de la communication marketing (item 18-0119)
M. Patrice Lavoie, directeur corporatif des affaires publiques, des relations de presse et des médias sociaux (item 18-0119)
M. Alexandre Marette, directeur principal des ventes (item 18-0119)
M^{me} Nathalie Tremblay, directrice des finances, du contrôle et de l'administration (item 18-0119)
M. Denis Daly, vice-président corporatif aux technologies de l'information (item 18-0122)
M. Serge Décary, directeur corporatif de l'architecture et du programme de transformation (item 18-0122)
M. Anton Stiglic, directeur principal de la sécurité de l'information, de la conformité des jeux et de la gouvernance TI (item 18-0122)

M^{me} Hélène F. Fortin préside l'assemblée et M^e Marie-Christine Tremblay agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant établi, la présidente, M^{me} Hélène F. Fortin, déclare l'assemblée ouverte.

18-0107
Décision

ORDRE DU JOUR

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement

RÉSOLU :

d'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté

18-0111
Décision

REDDITION DE COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU :**

sur recommandation du comité des ressources humaines, d'approuver la modification aux placements à revenus fixes décrite au document numéro 4D déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0112
Décision

RÉVISION DES POLITIQUES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité des ressources humaines, de n'apporter aucune modification aux politiques ci-après énumérées, le tout tel que décrit au document numéro 4A déposé devant la présente assemblée :

- OPE-16 : Formation et perfectionnement;
- OPE-17 : La santé, la sécurité et le mieux-être au travail;
- OPE-18 : Les activités sociales, culturelles ou sportives;
- OPE-21 : Gestion des ressources humaines;
- OPE-24 : Gestion optimale du personnel d'encadrement jugé excédentaire.

Adopté

18-0113
Décision

MODIFICATIONS À L'OPE-22 – LA DOTATION

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité des ressources humaines, d'approuver les modifications proposées à l'OPE-22 – La dotation, lesquelles sont décrites au document numéro 4B déposé devant la présente assemblée en ajoutant au début de l'article 6.1.2 la mention suivante « sous réserve de l'article 7.3 ».

Adopté

18-0114
Décision

MODIFICATIONS À L'OPE-28 – POLITIQUE SUR LE RESPECT DE L'INTÉGRITÉ DE LA PERSONNE ET LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité des ressources humaines, d'approuver les modifications proposées à l'OPE-28 – Politique sur le respect de l'intégrité de la personne et la prévention du harcèlement, telles que plus amplement décrites au document numéro 4C déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0116
Décision

RÉVISION DE LA POLITIQUE DE SUIVI ET DE RECOMMANDATION À L'ÉGARD DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, de n'apporter aucune modification à la *Politique de suivi et de recommandation à l'égard de la composition du conseil d'administration et de ses comités* et de la *Matrice relative à la compétence, l'expérience et l'expertise des membres du conseil d'administration*, telles que décrites au document numéro 5 déposé devant la présente assemblée.

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

FAIT À MONTRÉAL, ce ___^e jour du mois de _____ 2019.

Hélène F. Fortin, présidente

Marie-Christine Tremblay, secrétaire de l'assemblée

MÉMOIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOTO-QUÉBEC TENUE LE JEUDI 24 JANVIER 2019, À 11 H 30.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTS :

Présidente du conseil	M ^{me} Hélène F. Fortin, FCPA, FCA
Administrateurs	M ^e Lynne Roiter, présidente et chef de la direction M. Alain Albert M. Donald Bastien M ^{me} Marie Côté M. Hugo Delorme M ^{me} Dominique Gauthier M ^e Nathalie Goodwin M ^e Anie Perrault

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : M. André Dumouchel, vice-président corporatif aux ressources humaines
M^e Marie-Christine Tremblay, secrétaire générale et vice-présidente à la direction juridique

M^{me} Hélène F. Fortin préside l'assemblée et M^e Marie-Christine Tremblay agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant établi, la présidente, M^{me} Hélène F. Fortin, déclare l'assemblée ouverte.

18-0126
Décision

ORDRE DU JOUR

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU :**

d'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

sur recommandation du comité des ressources humaines de nommer monsieur Michel Lalonde, au poste de vice-président corporatif aux ressources humaines, à compter du 11 février 2019, à un salaire annuel de 250 000 \$, étant entendu que jusqu'à son départ, monsieur Dumouchel assurera la transition de son successeur.

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

FAIT À MONTRÉAL, ce ___^e jour du mois de _____ 2019.

Hélène F. Fortin, présidente

Marie-Christine Tremblay, secrétaire de l'assemblée

MÉMOIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOTO-QUÉBEC TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE LOTO-QUÉBEC À MONTRÉAL, LE JEUDI 14 FÉVRIER 2019, À 12 H 15.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTS :

Présidente du conseil	M ^{me} Hélène F. Fortin, FCPA, FCA
Administrateurs	M ^e Lynne Roiter, présidente et chef de la direction M. Alain Albert (<i>par téléphone</i>) M. Donald Bastien M ^{me} Marie Côté M. Hugo Delorme M ^{me} Dominique Gauthier M ^e Nathalie Goodwin M ^e Anie Perrault

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : M^e Marie-Christine Tremblay, secrétaire générale et vice-présidente à la direction juridique

Se sont joints à la réunion :

M^{me} Isabelle Jean, présidente des opérations loteries et vice-présidente aux affaires publiques (items 18-0143 à 18-0146)
M^{me} Guylaine Rioux, vice-présidente au jeu responsable, aux communications et à l'engagement sociétal (items 18-0143 à 18-0146)
M^{me} Johanne Rock, vice-présidente corporative aux finances et à l'administration (items 18-0143 à 18-0146)
M. Kevin Taylor, président des opérations, SCQ (items 18-0143 à 18-0146)
M. François Tremblay, président des opérations, SEJQ (items 18-0143 à 18-0146)
M. Bruno Marcil, directeur corporatif de l'audit interne et de la gestion des risques (item 18-0143)

M^{me} Hélène F. Fortin préside l'assemblée et M^e Marie-Christine Tremblay agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant établi, la présidente, M^{me} Hélène F. Fortin, déclare l'assemblée ouverte.

18-0132

Décision

ORDRE DU JOUR

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté

18-0133

Décision

MÉMOIRES DES DÉLIBÉRATIONS DES ASSEMBLÉES DES 11 ET 12 DÉCEMBRE 2018 ET DU 24 ET 31 JANVIER 2019

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'adopter les mémoires des délibérations des assemblées des 11 et 12 décembre 2018 et du 24 et 31 janvier 2019, tels que rédigés.

Adopté

18-0135

Décision

RECOMMANDATIONS DE MISES EN MARCHÉ ET POLITIQUES DE JEUX

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'approuver les recommandations de mises en marché et les politiques de jeux des loteries énumérées ci-dessous et décrites aux documents numéros 5A à 5C déposés devant la présente assemblée :

Loteries

- Joker (7-9007)
- Cosmopolis (7-9010)
- Multi X (7-9015)

Adopté

18-0139
Décision

**ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS AU
31 DÉCEMBRE 2018**

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité d'audit, d'approuver les états financiers intérimaires consolidés trimestriels de la période terminée le 31 décembre 2018, tels que décrits au document numéro 8A déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0140
Décision

**RÉVISION DE LA POLITIQUE OPÉRATIONNELLE OPE-31 « LA GESTION
DES RISQUES D'ENTREPRISE »**

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité d'audit, de n'apporter aucune modification à la politique opérationnelle OPE-31 : « La gestion des risques d'entreprise », le tout tel que décrit au document numéro 8B déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0141
Décision

MODIFICATIONS À LA POLITIQUE OPÉRATIONNELLE OPE-6 « L'AUDIT INTERNE »

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité d'audit, d'approuver les modifications proposées à l'OPE-6 : « l'Audit interne », telles que plus amplement décrites au document numéro 8C déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0146
Décision

MODIFICATIONS À LA POLITIQUE OPÉRATIONNELLE OPE-34 « CODE DE COMMERCIALISATION RESPONSABLE »

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

d'approuver les modifications proposées à la politique opérationnelle OPE-34 : « Code de commercialisation responsable », telles que plus amplement décrites au document numéro 16 déposé devant la présente assemblée, étant entendu qu'il sera tenu compte du commentaire précité.

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

FAIT À MONTRÉAL, ce ___^e jour du mois de _____ 2019.

Hélène F. Fortin, présidente

Marie-Christine Tremblay, secrétaire de l'assemblée

MÉMOIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOTO-QUÉBEC TENUE LE JEUDI 21 FÉVRIER 2019, À 10 H 30.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTS :

Présidente du conseil M^{me} Hélène F. Fortin, FCPA, FCA

Administrateurs
M. Alain Albert
M. Donald Bastien
M. Hugo Delorme
M^{me} Dominique Gauthier
M^e Nathalie Goodwin
M^e Anie Perrault

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ABSENT :

Administrateurs M^{me} Marie Côté

AUTRE PERSONNE PRÉSENTE : M^e Marie-Christine Tremblay, secrétaire générale et vice-présidente à la direction juridique

M^{me} Hélène F. Fortin préside l'assemblée et M^e Marie-Christine Tremblay agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant établi, la présidente, M^{me} Hélène F. Fortin, déclare l'assemblée

18-0150
Décision

RENOUVELLEMENT DU MANDAT – PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité des ressources humaines, de recommander au gouvernement de reconduire le mandat de madame Lynne Roiter à titre de présidente et chef de la direction pour une période de deux ans, soit du 31 mai 2019 au 30 mai 2021.

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

FAIT À MONTRÉAL, ce ___^e jour du mois de _____ 2019.

Hélène F. Fortin, présidente

Marie-Christine Tremblay, secrétaire de l'assemblée

MÉMOIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOTO-QUÉBEC TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE LOTO-QUÉBEC À MONTRÉAL, LE JEUDI 21 MARS 2019, À 8 H 30.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTS :

Présidente du conseil	M ^{me} Hélène F. Fortin, FCPA, FCA
Administrateurs	M ^e Lynne Roiter, présidente et chef de la direction M. Alain Albert M. Donald Bastien M. Jean-François Blais M ^{me} Marie Côté M. Hugo Delorme M ^{me} Dominique Gauthier M ^e Nathalie Goodwin M ^{me} Ann MacDonald M ^e Anie Perrault

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : M^e Marie-Christine Tremblay, secrétaire générale et vice-présidente à la direction juridique

Se sont joints à la réunion :

M^{me} Isabelle Jean, présidente des opérations loteries et vice-présidente aux affaires publiques (items 18-0175 à 18-0185)
M^{me} Johanne Rock, vice-présidente corporative aux finances et à l'administration (items 18-0175 à 18-0185)
M. Kevin Taylor, président des opérations, SCQ (items 18-0175 à 18-0185)
M. François Tremblay, président des opérations, SEJQ (items 18-0175 à 18-0185)
M. Stéphane Fraser, président des opérations par intérim, SEJQ (items 18-0175 à 18-0185)
M. Denis Daly, vice-président corporatif aux technologies de l'information (items 18-0175 à 18-0185)
M^{me} Marie-Claudiel Lalonde, directrice principale de la stratégie et de la communication marketing (item 18-0177)
M^{me} Nathalie Tremblay, directrice des finances, du contrôle et de l'administration (item 18-0177)
M. Patrice Lavoie, directeur corporatif des affaires publiques, des relations de presse et médias sociaux (item 18-0177)
M. Alexandre Marette, directeur principal des ventes (item 18-0177)
M^{me} Julie Benoit, directrice générale, jeux en ligne, SCQ (item 18-0178)
M^{me} Jacinthe Brodeur, directrice, projets performance et planification, SCQ (item 18-0178)
M^{me} Véronique Dumas, directrice, publicité et marketing interactif, SCQ (item 18-0178)

M. Stéphane Duquette, directeur, finances et contrôle, SCQ (item 18-0178)

M. Luc Morin, directeur général, Casino de Montréal (item 18-0178)

M^{me} Stéphanie Guertin, directrice des opérations commerciales, SEJQ (item 18-0180)

M. François-Patrick Allard, directeur général du marketing et des jeux collectifs, SEJQ (item 18-0180)

M. Stéphane Fraser, directeur du contrôle, des finances et de l'administration, SEJQ (item 18-0180)

M^{me} Hélène F. Fortin préside l'assemblée et M^e Marie-Christine Tremblay agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant établi, la présidente, M^{me} Hélène F. Fortin, déclare l'assemblée ouverte.

Elle souhaite la bienvenue à M. Jean-François Blais et M^{me} Ann MacDonald qui ont été nommés membres du conseil d'administration le 13 mars dernier.

18-0155
Décision

ORDRE DU JOUR

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU :**

d'approuver l'ordre du jour tel que révisé.

Adopté

18-0156
Décision

MÉMOIRES DES DÉLIBÉRATIONS DES ASSEMBLÉES DES 14, 21 ET 28 FÉVRIER 2019

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU :**

d'adopter les mémoires des délibérations des assemblées des 14, 21 et 28 février 2019, tels que rédigés.

Adopté

18-0158
Décision

RECOMMANDATIONS DE MISES EN MARCHÉ ET POLITIQUES DE JEUX

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'approuver les recommandations de mises en marché et les politiques de jeux des loteries énumérées ci-dessous et décrites aux documents numéros 5A à 5E déposés devant la présente assemblée :

Loteries

- Riche Ville (7-9011)
- Les Denis Drolet à la fête foraine (7-9012)
- Blocs (7-9014)
- Destination : MONDE (SLI) (7-9016)
- Mots chanceux (7-9017)

Adopté

18-0162
Décision

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS ET DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, de n'apporter aucune modification à la déclaration d'intérêts des administrateurs et des principaux dirigeants décrite au document numéro 9A déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0163
Décision

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, de n'apporter aucune modification au formulaire d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, tel que décrit au document numéro 9B déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0165
Décision

RÉMUNÉRATION 2019-2020 DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DE LOTO-QUÉBEC

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

sur recommandation du comité des ressources humaines, sous réserve de la signature de la convention collective avec le SPGQ et de l'approbation des augmentations de structures de 2 % pour Loto-Québec par le Conseil du trésor, de dégager une enveloppe totale de 2,5 % de la masse salariale des cadres pour l'augmentation annuelle des salaires et que, par la suite, cette enveloppe soit répartie entre les cadres selon leur rendement individuel, l'expérience acquise pendant l'année de référence et tienne compte de la majoration des structures salariales d'un pourcentage de 2,00 % au 1^{er} avril 2019; et

sous réserve de la signature de la convention collective avec le SPGQ et de l'approbation des augmentations de structures de 2 % par le Conseil du trésor pour Loto-Québec pour 2015, d'octroyer une augmentation des structures et des salaires de 2 % rétroactive au 1^{er} avril 2015. La rétroactivité sera nette des forfaitaires déjà payés en 2015.

Adopté

18-0166
Décision

PARAMÈTRES DE RÉMUNÉRATION 2019-2020 POUR LE PERSONNEL NON SYNDIQUÉ DE LOTO-QUÉBEC

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU :**

sur recommandation du comité des ressources humaines, que sujet à la ratification de la convention collective avec le SPGQ et l'approbation par le Conseil du trésor, les salaires individuels des employés dont les salaires sont administrés selon des structures salariales à progression fixe soient augmentés, le 1^{er} avril 2019, d'un pourcentage de 2,00 % correspondant à l'augmentation des structures salariales pour ladite année; et

pour les employés dont les salaires ne sont pas administrés selon des structures salariales à progression fixe, et sujet aux mêmes conditions par rapport au SPGQ et au Conseil du trésor, de dégager une enveloppe globale correspondant à la somme de l'augmentation des structures salariales, soit 2,00 %, et l'équivalent d'une progression d'un échelon, et que par la suite, cette enveloppe soit répartie selon le rendement individuel et l'expérience acquise pendant l'année de référence de chacun des employés visés; et

sous réserve de la signature de la convention collective avec le SPGQ et de l'approbation des augmentations de structures de 2 % par le Conseil du trésor pour Loto-Québec pour 2015, d'octroyer une augmentation des structures et des salaires de 2 % rétroactive au 1^{er} avril 2015. La rétroactivité sera nette des forfaitaires payés en 2015.

Adopté

18-0167
Décision

RÉMUNÉRATION 2019-2020 DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE JEUX DU QUÉBEC, DE TECHNOLOGIES NTER ET DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité des ressources humaines, de dégager une enveloppe totale de 2,5 % de la masse salariale des cadres pour l'augmentation annuelle des salaires et que, par la suite, cette enveloppe soit répartie entre les cadres selon leur rendement individuel, l'expérience acquise pendant l'année de référence et tienne compte de la majoration des structures salariales d'un pourcentage de 2,00 % au 1^{er} avril 2019.

Adopté

18-0168
Décision

PARAMÈTRES DE RÉMUNÉRATION 2019-2020 POUR LE PERSONNEL NON SYNDIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE JEUX DU QUÉBEC, DE TECHNOLOGIES NTER ET DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité des ressources humaines, que les salaires individuels des employés dont les salaires sont administrés selon des structures salariales à progression fixe soient augmentés, le 1^{er} avril 2019, d'un pourcentage de 2,00 % correspondant à l'augmentation des structures salariales pour ladite année; et

pour les employés dont les salaires ne sont pas administrés selon des structures salariales à progression fixe, de dégager une enveloppe globale correspondant à la somme de l'augmentation des structures salariales, soit 2,00 %, et l'équivalent d'une progression d'un échelon, et que par la suite, cette enveloppe soit répartie selon le rendement individuel et l'expérience acquise pendant l'année de référence de chacun des employés visés.

Adopté

18-0169
Décision

RÉMUNÉRATION 2019-2020 DES CADRES DIRIGEANTS DE LOTO-QUÉBEC

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

sur recommandation du comité des ressources humaines, sous réserve de la signature de la convention collective avec le SPGQ et de l'approbation des augmentations de structures de 2 % au 1^{er} avril 2019 par le Conseil du trésor pour Loto-Québec, d'octroyer aux cadres dirigeants les augmentations de salaire en conformité avec la matrice de révision salariale pour les cadres de la Société pour les augmentations annuelles des salaires, tel que plus amplement indiqué au document numéro 10B déposé devant la présente assemblée; et

sous réserve de la signature de la convention collective avec le SPGQ et de l'approbation des augmentations de structures de 2 % par le Conseil du trésor pour Loto-Québec pour 2015, d'octroyer aux cadres dirigeants une augmentation de salaire rétroactive de 2 % au 1^{er} avril 2015.

Adopté

18-0170
Décision

RÉMUNÉRATION DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité des ressources humaines, d'augmenter le salaire de la présidente et chef de la direction d'un pourcentage de 5,5 % incluant la majoration de 2 % des échelles salariales, ce qui correspond à la moyenne accordée aux cadres dirigeants ayant un rendement supérieur.

Adopté

18-0171
Décision

DESCRIPTION DE POSTE ET DU PROFIL DE COMPÉTENCE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

sur recommandation du comité des ressources humaines, de n'apporter aucune modification à la description de poste et du profil de compétence du président et chef de la direction, le tout tel que décrit au document numéro 10C déposé devant la présente assemblée, à l'exception de l'énumération des postes qui se rapportent au président et chef de la direction qui doit être mise à jour et du remplacement du terme "matériel" à la page 3 par le terme "significatif".

Adopté

18-0172
Décision

PRÉSIDENT DES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE JEUX DU QUÉBEC PAR INTÉRIM

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement

RÉSOLU :

sur recommandation du comité des ressources humaines, de nommer M. Stéphane Fraser à titre de président des opérations de la SEJQ, par intérim, et qu'il reçoive pendant cet intérim une rémunération additionnelle de 8 % de son salaire, étant entendu qu'il continue d'assumer ses fonctions actuelles pendant cet intérim.

Adopté

18-0175
Décision

**SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION DES RÉSEAUX DE VENTE DE LOTO-
QUÉBEC ET DE LA SEJQ**

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement

RÉSOLU :

d'approuver l'émission d'un appel de soumissions public pour les services de télécommunication Internet pour l'opération du réseau de terminaux de loteries et du réseau d'ALV ainsi que la prolongation du contrat de services de télécommunication du réseau de vente de loteries, le tout tel que décrit au document numéro 13 déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0176
Décision

**PROLONGATION DE CONTRAT POUR LES SERVICES CORPORATIFS DE
TÉLÉCOMMUNICATION**

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement
RÉSOLU :

d'autoriser Loto-Québec à négocier de gré à gré avec Bell Canada une prolongation du contrat de services corporatifs de télécommunication pour une période de six (6) mois et, si requis, une autre période de six (6) mois selon les motifs et modalités plus amplement décrits au document numéro 14 déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0179A
Décision

VOTE DE REMERCIEMENT – M. ANDRÉ DUMOUCHEL

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

que soit inscrit au procès-verbal de la présente assemblée, et que soit transmis par la suite un vote de remerciement à l'endroit de monsieur André Dumouchel à titre de vice-président corporatif aux ressources humaines. Il y a lieu de souligner son engagement, sa contribution et l'excellence de ses services durant ses années à Loto-Québec. Il a fait honneur à la Société par son professionnalisme et son dévouement.

Adopté

18-0179B
Décision

VOTE DE REMERCIEMENT – M. FRANÇOIS TREMBLAY

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

que soit inscrit au procès-verbal de la présente assemblée, et que soit transmis par la suite un vote de remerciement à l'endroit de monsieur François Tremblay pour son apport à la *Société des casinos du Québec* à titre de directeur général du Casino de Charlevoix et vice-président marketing, à la Présidence des opérations - Loteries à titre de vice-président ventes et marketing et enfin à titre de président des opérations de la *Société des établissements de jeux du Québec*. Il y a lieu de souligner son engagement, sa contribution et l'excellence de ses services durant ses années à Loto-Québec. Il a fait honneur à la Société par son professionnalisme et son dévouement.

Adopté

18-0182
Décision

ADOPTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2019-2020

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

d'approuver les plans d'action tels que plus amplement décrits au cartable « Planification stratégique 2019-2020 » déposé devant la présente assemblée.

Adopté

18-0183
Décision

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES CORPORATIVES ET PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES CONSOLIDÉES POUR L'EXERCICE 2019-2020**

Après discussion et sur résolution dûment proposée et appuyée, il est unanimement **RÉSOLU** :

d'approuver les budgets d'immobilisation et de fonctionnement figurant au document « Prévisions budgétaires consolidées 2019-2020 » déposé devant la présente assemblée comme document numéro 20 et de soumettre ces budgets à l'approbation du ministre des Finances conformément aux dispositions de l'article 20 de la Loi constitutive de la Société.

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

FAIT À MONTRÉAL, ce ___^e jour du mois de _____ 2019.

Hélène F. Fortin, présidente

Marie-Christine Tremblay, secrétaire de l'assemblée